

328 L'Andréanais



p.5 Événements

Rendez-vous festifs

Vie citoyenne p.3

Recensement

p.7 Social

Mutuelle communale





Chères Andréanaises, chers Andréanais,

Cette année 2021 touche à sa fin...

Après quelques mois difficiles avec une recrudescence de la pandémie de Covid-19, ayant mis en difficulté bon nombre de nos concitoyens et entraîné l'annulation de certaines festivités communales qui nous sont chères, la campagne de vaccination massive a permis **un retour progressif à la vie sociale et à la reprise d'activités tant souhaités. De nombreux défis ont été relevés par chacun.e d'entre vous.** Les élus et les agents municipaux ont quant à eux continué à agir en s'adaptant pour **garantir la continuité et la qualité du service public.** Pour notre municipalité, l'heure est au **bilan annuel** et aux **objectifs** à fixer pour poursuivre **nos engagements d'intérêt général.**

Un bilan très positif des actions menées, parmi lesquelles :

- la création de **4 instances de démocratie participative** : un Comité participatif et trois Commissions extra-municipales qui contribuent à porter, dans un bel esprit collectif, notre vision ambitieuse pour la commune
- la programmation estivale, riche et variée, avec **8 événements festifs et culturels** : concerts, exposition photos, spectacles, ciné plein air qui ont mis du baume au cœur, nous ont réunis et ont su nous ravir, y compris les visiteurs saisonniers attirés par la beauté de notre territoire
- la mise en place de la **semaine de 4 jours à l'école Jules Ferry, largement plébiscitée**, avec l'aménagement des horaires en accueil périscolaire et de loisirs permettant une implication optimale des équipes municipales au service des familles

Nos perspectives pour **2022** sont très encourageantes. Les grands projets d'urbanisme permettront une offre de services très qualitative et des travaux d'aménagement (voirie, bâtiments communaux...) amélioreront votre quotidien afin de donner un souffle nouveau à notre commune, en pleine mutation. Je me réjouis à l'idée de vous présenter, mi-janvier 2022, **un point de situation détaillé sur l'ensemble des projets phare**, dans le magazine annuel, Le Mag'.

En attendant, place aux festivités. Je vous donne rendez-vous au Marché de Noël proposé par l'Union des commerçants de Saint-André et la municipalité, le 12 décembre. Produits du terroir et artisanat local, animations et déambulations féériques enchanteront petits et grands !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année conviviales en compagnie de vos proches !

Continuez à respecter les gestes barrière contre la Covid-19 dans l'intérêt de tous et prenez soin les uns des autres.

A très bientôt.

Catherine Lungart
Maire de Saint-André des Eaux

Sommaire



Vie citoyenne

> p. 3



Travaux

> p. 4



Infos Mairie

> p. 5



Développement durable

> p. 6



Social

> p. 7



Enfance - Jeunesse

> p. 8



Animations Festives

> p. 9



Seniors

> p. 9



Vie associative

> p. 10/11



La Tribune

> p. 11

Recensement de la population

La population de Saint-André des Eaux est recensée tous les 5 ans. Le prochain recensement se déroulera entre le 20 janvier et le 19 février 2022.

Dans ce cadre, la mairie recrute 14 agents recenseurs qui auront pour mission de diffuser l'information nécessaire au bon déroulement du dispositif et de collecter l'ensemble des données (sur support papier ou par Internet). Chaque agent recenseur aura à sa charge un district composé d'environ 200 logements dont il devra collecter les données pendant le mois imparti.

C'est grâce à ces données collectées que les petits et les grands projets qui nous concernent tous, peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de notre commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.

La commune recrute

Si vous souhaitez devenir agent recenseur, adressez votre candidature avant le 1^{er} décembre à la mairie de Saint-André des Eaux

5 place de la Mairie
44117 - Saint-André des Eaux

Profil recherché :

- Disponibilité
- Discrétion
- Ordonné et méthodique
- Bonne présentation
- Aptitudes relationnelles
- Etre à l'aise avec les NTIC

Renseignements auprès
d'Hervé Charon au 02 51 10 62 62

Modernisation des services municipaux

L'informatique de la mairie avait un besoin vital de se mettre à niveau. Ce travail s'étalera sur plusieurs années. Des investissements significatifs ont été votés en cours d'année dans le budget supplémentaire.

Ce sont près de 67 000 € qui sont consacrés cette année aux investissements informatiques de la mairie.

La dématérialisation, l'évolution des logiciels vers des versions web, le travail à distance, la professionnalisation et le partage d'infrastructures sont autant de changements qui rendaient obsolète l'informatique de la mairie.

Les investissements de l'année 2021 portent sur :

- la rénovation du réseau interne de la mairie qui est un prérequis à toute évolution
- la modernisation de la téléphonie (câblage, téléphonie IP) afin de développer notre accueil téléphonique et faciliter le télétravail
- la dématérialisation, en particulier cette année, celle des flux de l'urbanisme pour les professionnels. Cette évolution entraîne une généralisation des postes de travail avec 2 écrans.

- le télétravail qui s'est imposé pendant le Covid. Il convient de s'organiser et de s'équiper pour que l'ensemble des informations et applications deviennent utilisables à distance.

En 2022, la municipalité poursuivra les travaux de remise à niveau de nos moyens informatiques.





visuel non contractuel

Travaux : la cure

Les travaux consistent en la démolition d'une partie du bâtiment pour la réalisation de nouveaux logements sociaux.

Les élus ont cependant souhaité préserver le patrimoine historique communal. C'est la raison pour laquelle la partie où était située l'ancienne bibliothèque est conservée. L'usage qui en sera fait n'est pas encore défini. CISN Résidences locatives, qui gérait déjà les logements sociaux

existants, reconstruit un ensemble immobilier de 17 logements.

Ces travaux sont susceptibles d'engendrer quelques désagréments (nuisances sonores, poussière...). La municipalité vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée.

l'église en rénovation

Des travaux de rénovation des meneaux et vitraux du transept EST et OUEST ont débuté mi-octobre pour une durée de 3 mois :

- Début du chantier pour le transept EST durée 6 semaines
- puis transept OUEST - durée 6 semaines environ (sous réserve d'aléas).



Pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de monter un échafaudage à l'intérieur et l'extérieur de l'Eglise.

Rappel Dématérialisation des autorisations d'urbanisme Lancement le 1^{er} janvier 2022



Dès janvier, toutes les communes de plus de 3 500 habitants devront être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme et d'assurer leur instruction sous forme électronique.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols : Démat. ADS.

Objectif

Répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.

Retrouvez tous les bénéfices de cette dématérialisation pour les usagers (ou pétitionnaires) et les services des collectivités (guichets uniques, centres instructeurs, services consultables) sur :

www.ecologie.gouv.fr

Déploiement de la fibre : un projet de longue haleine

Comme vous tous, nous aimerions que le déploiement de la fibre sur la commune soit déjà terminé, mais ce n'est pas le cas. Le taux de déploiement actuel est proche de 50%.

Ce chantier est de la responsabilité exclusive d'Orange dans le cadre d'un plan national.

Pour cela, Orange s'appuie sur des sous-traitants dont les objectifs sont fixés en volumes. Le déploiement est donc guidé par les volumes de raccordements réalisés.

La commune n'a aucune influence sur l'ordonnancement des travaux. Nous nous efforçons d'éliminer tous les "grains de sables" qui pourraient les retarder comme l'élagage à proximité des poteaux par exemple.

Un chantier suivi avec attention

Avec les autres communes de la Carène, nous participons à un comité de suivi 3 fois par an au cours duquel nous vérifions l'avancement du déploiement d'Orange et l'équité intercommunale. Pour la commune, l'année 2021 a commencé avec un rythme de 30 logements déployés par mois ; avant l'été il était passé à 50 logements par mois. Lors du dernier comité, Orange s'est engagé à atteindre le rythme de 100 logements par mois d'ici la fin de l'année. **A ce jour près de 1750 logements sont déployés et bénéficient ou peuvent bénéficier de la fibre, il en reste pratiquement autant à déployer.**

Une impression de projet sans fin

Le chantier de déploiement a débuté en 2017/2018. La première phase consistait à installer le coeur du réseau fibre et les armoires dans les différents quartiers puis dans chaque rue. En 2021, cette étape était terminée et Orange a mené toutes les études techniques préalables rue par rue. Cette étape s'est elle aussi achevée cet été. A ce jour près de la moitié des logements ont été déployés. Il reste encore près de 1750 points d'accès individuels à réaliser.

Orange refuse de communiquer un plan de déploiement par rue car le sous-traitant le bouleverse régulièrement en fonction des imprévus.

L'objectif d'Orange est d'avoir déployé la fibre sur la commune pour la fin 2022. **Pour ceux qui ne sont pas encore déployés, la fibre peut arriver chez vous aussi bien dans 1 mois que dans 12.**

Seul un rythme d'une centaine de logements déployés par mois peut permettre d'atteindre l'objectif de la fin 2022.

Quid du réseau Internet existant ?

Christophe Preschez (Conseiller municipal en charge du Numérique) a réalisé plus de 70 entretiens téléphoniques avec des habitants au sujet du déploiement de la fibre sur la Commune depuis le début de l'année. Il a constaté que la situation de chaque rue, voire de chaque logement, est spécifique.

Tout d'abord, elle dépend du réseau cuivre existant (adsl) :

- un débit théorique de 0-2 mb est totalement inexploitable
- un débit théorique de 0-4 mb permet une utilisation basique d'internet
- un débit théorique de 4-8 mb permet une utilisation normale d'internet (sans excès)

Mais au-delà du débit, les nombreux incidents/coupures du réseau cuivre rendent l'utilisation d'internet très frustrante. Le réseau cuivre est complètement vétuste, il ne faut pas attendre de miracle dans les mois à venir.

Vous pouvez retrouver la situation précise de votre logement sur le site "Orange Fibre" :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Une autre solution envisageable est le réseau mobile 4G.

Là encore la situation est très variable suivant votre adresse et votre opérateur. Vous pouvez trouver les informations sur l'onglet "Débit à l'adresse" du site de l'Arcep (autorité de contrôle) en cherchant "Arcep Fibre" ou à l'adresse

<https://maconnexioninternet.arcep.fr/>

L'onglet "Débit à l'adresse" vous présente la qualité de réception de la 4G de chaque logement. Parfois la réception est bonne d'un côté de la rue et mauvaise de l'autre côté !

Quand vous avez la chance d'avoir une bonne qualité de réseau 4G, la solution de la box 4G est une bonne solution qui vous permet d'avoir un bon débit Internet à la maison. Elle implique un abonnement spécifique que vous pourrez résilier une fois la fibre installée.



Speed datings les 26 et 30 novembre de 18h à 20h. Conférence le 1^{er} décembre.
Mairie de Saint-André des Eaux

Speed Datings Solaire, une énergie faite pour moi ?

Rendez-vous avec deux conseillers Ecorenove (Carène) pour des échanges individuels de 30 minutes et conseils d'experts sur l'énergie solaire, l'adaptation à votre logement et vos usages, les financements.

8 personnes peuvent être reçues à chaque speed dating. A l'issue du cycle de speed dating, une conférence rassemblera tous les porteurs de projets potentiels

et permettra d'informer sur les accompagnements financiers proposés dans le cadre de la rénovation énergétique de votre logement.

Donner une seconde vie à votre sapin

La Carène et la ville de Saint-André des Eaux organisent une opération de collecte de sapins de Noël début janvier 2022 à la végéterie municipale.

Pourquoi déposer votre sapin ?

- Pour recycler votre sapin qui sera broyé sur place et ainsi participer à la réduction du volume de vos déchets
- Parce que les dépôts sauvages sont interdits
- Pour valoriser localement vos déchets : le surplus de broyat sera remis aux habitants et aux associations de Saint-André des Eaux qui le souhaitent. Le broyat de résineux peut être utilisé pour pailler les allées, pour acidifier le sol au pied des plantes de terres de bruyère ou pour un apport dans le composteur.

Quels Sapins ?

- Tous les sapins naturels sont acceptés quel que soit leur lieu d'achat.
- Les sapins floqués ne sont pas recyclables et doivent être déposés en déchèterie.



Application Baludik

Afin de répondre à une demande actuelle plus moderne et technologique sur des promenades Nature (en vélo), et afin de diversifier les modes de découverte du territoire, le CPIE propose l'utilisation d'une application numérique sur smartphone. Il suffit de télécharger l'application Baludik (start up nantaise) sur votre smartphone et de vous lancer à la découverte de ce circuit.

Pour information, le Parc de Brière et la commune préparent actuellement un circuit pédestre sur cette application (normalement disponible en mars prochain).

Mutuelle communale

Afin d'améliorer l'accès aux soins, la municipalité a décidé de mettre en place une mutuelle communale.

Il s'agit d'une complémentaire santé ouverte à tous les Andréanais et intéressant principalement les retraités, demandeurs d'emplois, auto-entrepreneurs, professions libérales, artisans, commerçants, fonctionnaires, agriculteurs... qui n'ont pas accès à une mutuelle d'entreprise.

L'adhésion n'est soumise à aucune condition (pas de critère d'âge ni de formalités médicales) et offre des cotisations pouvant être 25% moins élevées pour le même niveau de prestations.

Après comparaison et simulation de contrat type, la Municipalité a décidé de retenir **le Groupe AXA en tant que Partenaire. La signature de la convention a eu lieu le 8 novembre à la mairie.**

Le dispositif offre **3 formules de couverture modulables au choix**, en fonction des besoins et moyens financiers de chacun.

Il permet ainsi de rechercher le meilleur compromis entre coût et niveau de couverture sociale de manière individualisée.

Les représentants d'AXA, Hélène Guéno et Arnaud Le Déan, seront à votre écoute et proposeront des bilans individuels à toute personne intéressée.

Il est important de rappeler que l'effort tarifaire, suite à ce partenariat, est celui du GROUPE AXA et non celui de la commune qui ne participe pas financièrement.

Contact : Hélène GUENO - 06 34 28 88 76
helene.gueno.am@axa.fr

• **Réunion publique : vendredi 10 décembre à 10h30 à l'Espace du Marais**

Transport solidaire

Suite à nos précédents appels, nous comptons désormais quelques chauffeurs bénévoles solidaires et motivés ainsi que des personnes ayant besoin de ce service, mais il faut désormais qu'une association voie le jour.

Si l'investissement, la méconnaissance du milieu associatif vous font peur mais que cette aventure vous intéresse alors venez à la rencontre de l'association Pornichétine "Les Pornichauffeurs" : elle viendra échanger avec nous pour nous expliquer sa mise en place et les modalités de son organisation.

A SAVOIR : lors de la vaccination des personnes âgées et vulnérables, une dizaine de personnes ne pouvaient pas se déplacer vers les centres de vaccination, **nous avons alors fait appel aux personnes s'étant portées volontaires pour les véhiculer.** C'est dans des cas comme celui-ci que le transport solidaire prend tout son sens !

• **Réunion d'information : mercredi 15 décembre à 14h30 à l'Espace du Marais**

Enfance & jeunesse : agenda

Relais Assistant.e.s Maternel.le.s

Novembre

• **Vendredi 26** : jeux libres de 9h30 à 10h30 à la ludothèque de Guérande

Décembre

• **Vendredi 10** : livres et comptines de 9h45 à 11h15 au Relais Assistant.e.s Maternel.le.s

• **Vendredi 17** : jeux libres de 9h30 à 10h30 à la ludothèque de Guérande

Le cycle de **matinées d'éveil** « Le corps en mouvement » se déroule tous les mardis matins du 9 novembre au 14 décembre !

Merci de réserver vos dates par mail de préférence (ou par téléphone).

Contact : ram@ville-st-andre-des-eaux.fr / 02 40 70 44 37

Accueil de loisirs : vacances de Noël

L'Accueil de Loisirs des maternels et élémentaires sera ouvert du **20 au 23 décembre inclus.**

Inscriptions du 26 novembre au 10 décembre, période de validation des inscriptions.

Après cette date, inscriptions possibles seulement selon les places encore disponibles.

L'accueil de loisirs des 11-15 ans, le JEM, sera fermé pendant l'intégralité des vacances de Noël.

Contact : Annick Picard - Directrice des structures Enfance/jeunesse - Par téléphone : 02 40 01 27 04

Sur place : Espace Enfance - 17, rue Jules Ferry



La rive aux rêves, **journée contes**

En octobre, les contes féeriques de Caroline Avenel, accompagnée de sa cithare, ont enchanté petits et grands à la bibliothèque. Plongé dans un monde magique, le public a unanimement apprécié ce

conte musical tout en poésie. Au total, **près de 60 participants** : des enfants de 3 à 12 ans et leurs parents ainsi que plusieurs seniors venus à titre individuel.

Exposition photos, **Tous aux papillons**

Du 23 au 27 novembre à la bibliothèque (horaires d'ouverture habituels)

Découvrez les **20 photos** sélectionnées par le jury du concours lancé au printemps dernier par le Parc Naturel Régional de Brière. Animé par le photographe naturaliste Patrick Trécul, ce concours photo autour des papillons et de leur milieu, a vocation à améliorer

les connaissances des papillons de jour sur le territoire tout en permettant à un public le plus large possible de contribuer à la récolte de données naturalistes. **Votez pour votre photo préférée et élisez le lauréat.**

Rencontre musicale et chorégraphique

**Samedi 27 novembre à 11h
à la bibliothèque**

Liberté, on dit ton nom : entre danse contemporaine, percussion et live électronique, les artistes interprètent des extraits littéraires sur la Liberté, auxquels s'ajoutent des textes proposés par le public et chorégraphiés sur place. Le principe de la rencontre musicale est de permettre un échange de proximité entre les spectateurs et les musiciens. Avec Matéo Guyon, Lucia et Arturo Gervasoni. Entrée libre.

Rappel

Prix des lecteurs 2022

**6 romans en lice, disponibles au prêt.
Vote avant le 18 mai 2022**

Plus d'infos auprès de votre bibliothèque :
02 51 10 62 64

bibliotheque@ville-st-andre-des-eaux.fr
<http://bibliotheque.saint-andre-des-eaux.fr>





Déambulation féérique - CLB Production

Décembre 2021

Marché de Noël

Dimanche 12 décembre

toute la journée sur la Place de l'Église. Marché de commerçants et artisans locaux organisé par l'Union des commerçants de Saint-André et animations proposées par la ville (chorale, Père Noël...).

Une déambulation féérique, portée par la municipalité, est également organisée par les commerçants. Elle se déroulera sur l'ensemble du Marché de Noël avec plusieurs passages au cours de la journée.

Loto de Noël de L'école Notre-Dame

Dimanche 12 décembre à 14h à l'Espace du Marais.

Ouverture des portes à 12h.

Loto animé par Marie-Hélène.

Nombreux bons d'achat et paniers garnis à gagner ! Bar, sandwiches, pâtisseries sur place.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

Sur réservation au : 06 73 38 71 76

Spectacle de Noël

Samedi 18 décembre à l'Espace du Marais.

Spectacle « Cube » de la compagnie Supercho, ouvert aux jeunes Andréanais scolarisés à Saint-André des Eaux de la TPS au CM2 (sur invitation). Pour les enfants Andréanais scolarisés à l'extérieur de la commune, envoyer un mail à associatif@ville-st-andre-des-eaux.fr

Rendez-vous festifs

Février 2022

Accueil des nouveaux arrivants

Pour les familles installées sur la commune en 2020 et 2021.

Samedi 5 février à 11h à l'Espace du Marais.

Inscription par mail à :

associatif@ville-st-andre-des-eaux.fr

Préciser :

- l'adresse actuelle
- la date d'emménagement
- l'ancienne ville de résidence
- le nombre de personnes qui participeront à la cérémonie (enfants/adultes).

Repas des Aînés

Dimanche 6 février à 12h à l'Espace du Marais

Offert par la municipalité, le repas des aînés et son animation musicale sont ouverts aux Andréanais. es âgé.e.s de 70 ans et plus.

- Les personnes souhaitant partager ce déjeuner sont invitées à s'inscrire en mairie. Préciser au moment de l'inscription si vous souhaitez bénéficier du transport gratuit vers l'Espace du Marais.
- Les personnes ne pouvant prendre part à cette animation pour raison de santé sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.
- Les Andréanais.es résidant en Ehpad peuvent être inscrit.e.s par un membre de leur famille.

Date limite d'inscription :

Vendredi 7 janvier 2022

Contact : 02 51 10 62 62

Hommage à une Andréanaise centenaire

Marie Rocher a fêté son 100^e anniversaire le 21 septembre 2021, pleine d'entrain et entourée de sa famille, du personnel de l'EHPAD Val de l'Eve (Saint-Nazaire) et de Christelle Mathieu, adjointe au maire déléguée au projet social et à la jeunesse.

Un siècle de vie traversé avec force, dynamisme, ouverture d'esprit, indépendance, résilience.

Une femme admirée pour son courage, sa détermination, sa grande vitalité, et aimant s'entourer de ses 6 enfants, ses petits-enfants

et arrière petits-enfants.

La municipalité présente ses sincères condoléances aux proches de Madame Rocher dont le décès est survenu le 23 octobre.





La Semaine Bleue

La Semaine Bleue a débuté le lundi 4 octobre avec une marche animée par l'association Histoire locale & Patrimoine et la participation d'une vingtaine de personnes.

Avec le soleil comme accompagnateur, c'est une marche de 6 kms qui a été proposée avec des arrêts à différents points d'intérêt historique de la commune (les écoles, l'église, l'ancienne cure...).

Une seconde marche a eu lieu le mercredi 6 octobre autour de la Brière.

Le vendredi 8, le CLIC Pilot'âge a proposé un atelier goût et odorat : une dizaine de personnes ont découvert divers saveurs et associations pour

ravir leurs papilles. L'après-midi, un mini forum a été organisé. Pour clôturer cette belle semaine, un moment convivial autour d'un verre de l'amitié accompagné par le groupe de musique Andréanais "Le duo Mitchy" a été offert. Les plus courageux se sont même aventurés à quelques pas de danse. Merci aux participants et nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine !

Journée du Patrimoine la visite guidée en Brière

Autour du thème de la Brière et ses traditions, cette édition 2021 a rassemblé 70 participant.e.s le dimanche 19 septembre.

Une randonnée du patrimoine sur 4,5 km, proposée par l'association Histoire locale et patrimoine et la mairie de Saint-André-des-Eaux. Andréanais.e.s étaient au rendez-vous, sans oublier les habitant.e.s des communes voisines : Saint-Nazaire, Le Pouliguen, Guérande, Pontchâteau, Quimiac.

Un public curieux et des intervenants désireux de transmettre leur **passion des traditions briéronnes** : Alain Lecorre et son activité de coupeur de roseaux et éleveur d'oies, Tom Mahé et sa connaissance de l'histoire, de la faune et de la flore du marais ou encore les Amis de Marland



sur la cuisson du pain et la préservation de ce patrimoine. Des échanges riches entre participant.e.s et intervenants, un moment de convivialité partagé.

Un grand bravo aux intervenants et membres de l'association qui ont permis la pleine réussite de cette randonnée thématique, et merci à tous les participant.e.s.

Rendez-vous pour l'édition 2022, avec des premières idées de thèmes : extraction de morta, de tourbe, pêche, chasse.

Associations **Loisirs & patrimoine**

Les amis du Four et de la crèche de Marland

La crèche de Marland sera ouverte du samedi 18 décembre 2021 au dimanche soir 15 janvier 2022, de 10 heures à 21 heures.

Venez découvrir les personnages de la crèche et les petites maisons villageoises en chaume sur les plans d'eau de Marland.

L'entrée est gratuite. Les visiteurs peuvent déposer une participation pour le renouvellement des décors. Une partie des dons est reversée au Téléthon.



Appel à toutes les bonnes volontés : n'hésitez pas à participer à l'installation, à partir du 2 novembre. Pour cela, merci de contacter l'association au 06 23 27 96 49.

Préparation de la Fête des Chalands fleuris édition 2022

Les bénévoles de l'Absade ont lancé une opération de travaux de réfection de la berge de la Chaussée Neuve, où se déroule chaque 1er dimanche d'août le spectacle des Chalands fleuris. L'objectif étant de réaliser ce que l'on appelle "le fascinage", technique qui consiste à tresser des branches autour de piquets enfoncés dans l'eau. Ils ont ensuite posé un géotextile, effectué un empierrement et enfin regarni de terre la berge pour regagner de la largeur. Grignotée par les années, elle avait perdu par endroit plus d'1m.

Cette opération va permettre aux figurants et chevaux de se déplacer en toute sécurité pendant le spectacle.

Rendez-vous le 7 août pour l'édition 2022 de la fête des Chalands fleuris !

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale



20 septembre 2021

Las de la politique de sous-information à notre égard et du manque de respect de notre statut d'élus, nous refusons de siéger au Conseil.

Nous terminons en précisant à Madame le Maire que nous sommes à sa disposition pour échanger.

Nous n'avons pas encore quitté la salle du Conseil que la 1^{ère} édile, sans sourciller, a déjà enchaîné sur autre chose.

27 septembre 2021

Aucun rendez-vous ne nous est proposé. Nous le sollicitons donc.

29 septembre 2021

Accord de principe.

15 octobre 2021

4 semaines se sont passées... Il nous est proposé un rendez-vous le 10 novembre soit 4 jours avant le prochain Conseil Municipal et plus d'un mois et demi après notre refus de siéger.

Dans l'intervalle, Madame le Maire a fait savoir par voie de presse que notre geste illustre à ses yeux une « opposition uniquement basée sur la critique ». Cette mauvaise caricature ne reflète absolument pas la réalité (nous votons beaucoup plus « pour » que « contre » lors des conseils). Elle vise à jeter le discrédit sur notre action alors que nous sommes dans notre rôle.

« Heureusement que la démocratie directe fonctionne bien » a-t-on pu lire encore. Tant mieux et nous nous en félicitons aussi, mais elle n'a pas, malheureusement Madame le Maire, vocation à se substituer à la démocratie représentative.

Jérôme Dholland, Véronique Pichon, Thierry Ryo, Laurence Domet-Grattieri, Mathieu Coënt, Déborah Hamon - Contact : standreengageetresponsable@gmail.com

État-civil

Du lundi au samedi,
de 9h à 12h
Mardi et jeudi,
de 14h à 17h
Vendredi,
de 14h à 16h

Bibliothèque

Mardi
de 15h à 18h
Mercredi
de 10h à 12h30
et de 15h à 18h
Samedi
de 10h à 12h30

Urbanisme

De 9h à 12h :
Lundi, mercredi et
vendredi,
et les 1^{er} et 3^e
samedis du mois
Accueil
téléphonique :
Lundi et vendredi,
de 9h à 12h

Végétier

Du 1^{er} avril au 30
septembre
Lundi
de 14h30 à 19h
Mercredi
de 14h30 à 19h
Samedi
de 9h à 12h15
et de 14h30 à 19h

Permanences en mairie

Mission locale

Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

ADAR

Le 2^e et 4^e jeudi du mois

Amélioration habitat

Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Conciliateur de justice

2^{er} jeudi du mois
Sur RDV, en mairie (14h à 17h)

Collecte Bacs jaunes

Le mardi à partir de 5h
(à sortir la veille)
Tous les 15 jours
suivant secteurs

Ramassage encombrants

(4^e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n° vert
0 800 393 395 au plus tard la veille
de la collecte avant midi.

Retrouvez tous les événements sur :
www.saint-andre-des-eaux.fr



Saint-André des Eaux-44-événements



Agenda

Novembre

- 10 au 14** Salon d'automne
26 Speed Datings Solaires
27 Rencontre musicale / Soirée cabaret
28 Après-midi cabaret
30 Speed Datings Solaires

Décembre

- 1** Conférence Energie solaire
10 Réunion Mutuelle communale
12 Marché de Noël
12 Loto de Noël
15 Réunion Transport solidaire
18/12 au 15/01/2022 Crèche de Marland

Amicale

des donneurs de sang

Les dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients. Ils doivent être réguliers car la durée de vie des produits sanguins est limitée.

Nous vous attendons nombreux à notre dernière collecte de l'année

le jeudi 9 décembre de 16H à 19H30 à l'Espace du Marais

Merci de prendre RDV sur : efs.link/rdv

Tous les événements annoncés dans cette édition sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le Saviez-vous !

1921 : les débuts des sapeurs-pompiers à Saint-André-des-Eaux

Le 1^{er} octobre 1921, un peu avant 22 h, un terrible incendie se déclare dans la boulangerie Tessier (actuellement boulangerie Rosier) et se propage à la maison mitoyenne occupée par la famille Leclinche et ses 11 enfants.

Un cycliste est dépêché à Saint-Nazaire pour alerter les pompiers ; pendant ce temps les habitants du bourg vont tenter avec des seaux et les moyens du bord de lutter contre l'incendie. Ces efforts seront vains et, lorsque 1h30 plus tard les pompiers nazairiens arrivent, les deux maisons sont totalement détruites.

Le conseil municipal, prenant conscience du manque de moyens pour combattre de tels désastres, décide dès le 2 octobre l'achat d'une pompe à incendie et le mois

suivant la création d'une section de sapeurs-pompiers de 14 hommes. Jean-Marie Picaud sera à leur tête en qualité de sergent.

Aujourd'hui, le centre incendie et secours de Saint-André des Eaux dirigé par René Guéno compte 42 sapeurs-pompiers dont 7 femmes.



Moto-pompe remorquable Thirion (1929)